

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Association à but non lucratif, régie par le Dahir du 15 novembre 1958
et la loi 18/97 relative au Micro-Crédit

Autorisée par arrêté ministériel du 01 mars 2000

Siège social : 79, Avenue Hassan II - CP 20100 - Casablanca - Maroc

Tél. : +212 (0)5 22 43 49 49 (L.G.) - **Fax :** +212 (0)5 22 26 90 18

CNSS : 6004345 - **Identifiant Fiscal N° :** 1087591

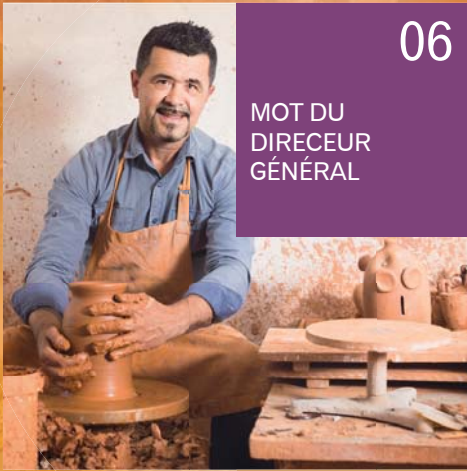
Contact@fbpmc.ma

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU LE GLORIFIE





SOMMAIRE



06

MOT DU
DIRECEUR
GÉNÉRAL



07

À PROPOS DE
LA FONDATION
ATTAWFIQ
MICRO-FINANCE



13

FAITS
MARQUANTS



17

LE SECTEUR
DE LA MICRO-
FINANCE



21

ACTIVITÉ &
PERFORMANCES



25

INDICATEURS
SOCIAUX



27

RAPPORT
FINANCIER

32

RAPPORT
DES AUDITEURS

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pour Attawfiq Micro-Finance (AMF), l'année 2017 s'est caractérisée par la concrétisation de sa nouvelle ambition de développement tracée dans le plan stratégique «Elan 2020» de la maison mère, la Banque Centrale Populaire.

En effet, la fondation affiche de grandes ambitions pour la consolidation de ses activités et le perfectionnement de son programme d'inclusion en y introduisant des solutions de plus en plus innovantes au profit de sa clientèle, à travers une finance plus inclusive et une offre universelle qui viendrait consolider les passerelles entre les métiers de la banque et de la microfinance.

Une démarche qui intégrera la transformation digitale de manière graduelle, afin de couvrir plusieurs volets du programme d'inclusion, notamment les services financiers et non-financiers, particulièrement la formation et l'appui à la commercialisation aux clients.

En ce qui concerne la synergie intragroupe, des étapes décisives ont été franchies dans le cadre du projet de refonte du modèle opérationnel LIB (Low Income Banking) qui constitue l'un des leviers de la transformation future du réseau Attawfiq. Ce projet ambitionne d'optimiser le parcours client LIB et de développer l'autonomie du réseau pour la prise en charge intégrale des besoins de cette clientèle.

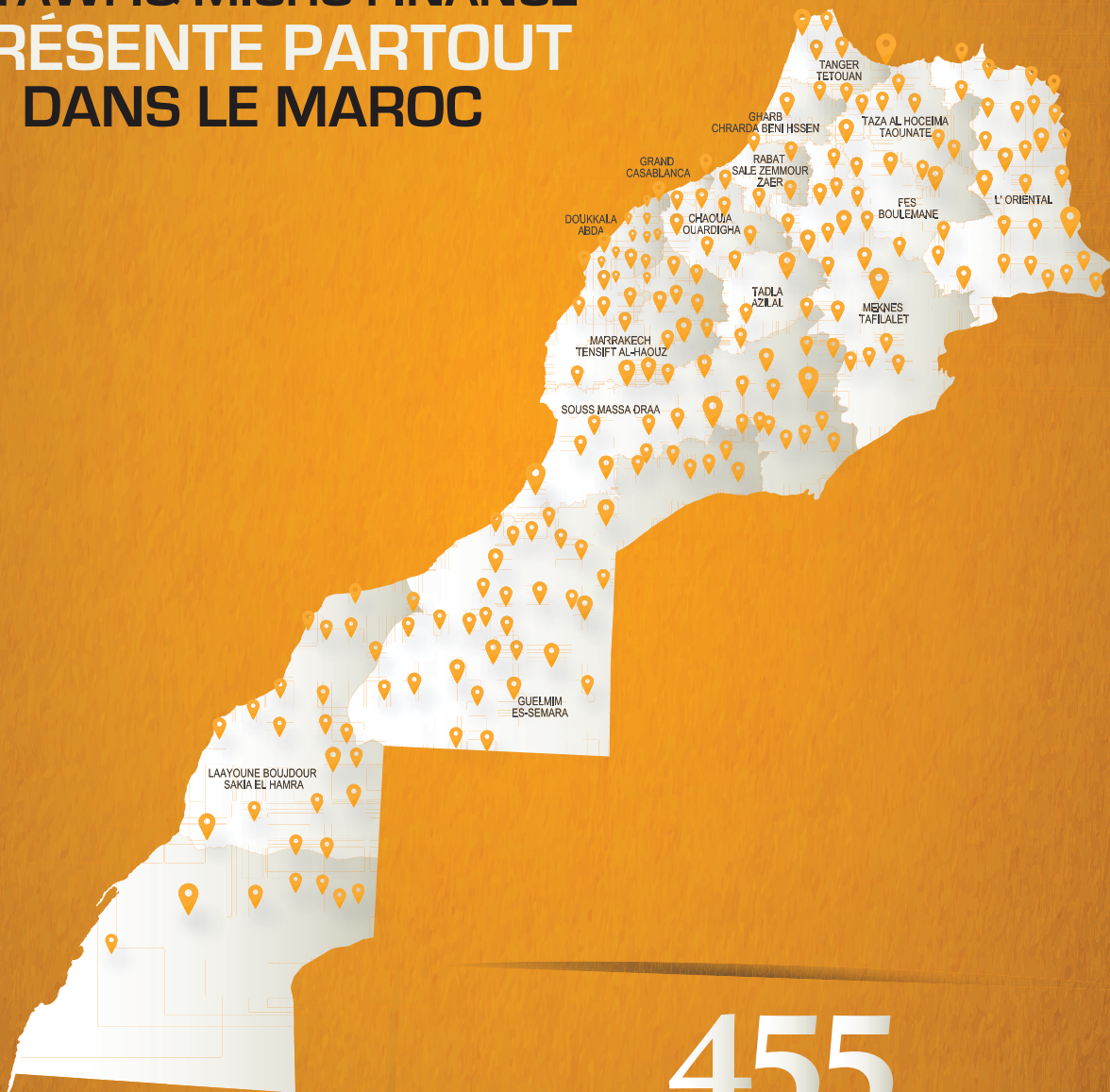
Quant au volet relatif aux indicateurs de performance de l'activité pour l'exercice 2017, la fondation a poursuivi, malgré une conjoncture peu favorable - ce qui explique la faible croissance et l'augmentation du risque au niveau du secteur - sa dynamique en enregistrant une évolution positive en matière de parts de marché et d'encours des prêts qui dépasse, pour la première fois, la barre de 35%, en accroissement de 2 points entre 2016 et 2017.

Cette percée reflète l'engagement collectif constant de la fondation AMF et traduit sa bonne gouvernance. Cet engagement s'est largement exprimé à tous les échelons de la filière de la microfinance du groupe au Maroc, ainsi qu'en Afrique subsaharienne à travers la holding AMIFA, grâce à l'expertise et la qualité des ressources humaines AMF.

Sur le registre de la performance sociale, après l'obtention du label Smart Campaign qui a confirmé l'attachement intrinsèque d'AMF aux normes universelles de l'éthique et de la déontologie des métiers de la microfinance vis-à-vis de sa clientèle, la fondation a poursuivi sa démarche d'alignement aux standards universels de gestion de la performance sociale, en réussissant le passage à un rang supérieur de son rating social. Cela correspond à un bon système de gestion de sa performance sociale et de la protection des clients, avec une perspective d'atteinte intégrale de sa mission sociale.

Mohamed ALLOUCH
Directeur Général

**ATTAWFIQ MICRO-FINANCE
PRÉSENTE PARTOUT
DANS LE MAROC**



455
POINTS DE VENTE

À PROPOS DE LA FONDATION ATTAWFIQ MICRO-FINANCE

Créée en mars 2000, la Fondation Banque Populaire pour le Micro-Crédit, connue aussi sous l'appellation Attawfiq Micro-Finance, constitue une réponse citoyenne du Groupe Banque Populaire, pour contribuer efficacement, aux côtés de l'État et d'autres organisations non gouvernementales (ONG), à l'effort national de lutte contre la pauvreté et le chômage et pour la promotion de l'emploi.

Parmi les leaders dans le paysage de la microfinance, Attawfiq jouit d'un rayonnement international grâce à son modèle et son expertise reconnus à l'échelle mondiale.

La démarche de la Fondation allie dans un même mouvement, la proximité, le financement, l'encadrement, la formation et le suivi du micro-entrepreneur.

Son objet social est essentiellement de :

- Favoriser la création de richesses à travers le financement d'Activités Génératrices de Revenus.
- Distribuer des microcrédits, afin de permettre à des personnes économiquement faibles de créer ou de développer leur propre activité de production ou de service et d'assurer leur insertion économique ;
- Effectuer au profit de ses clients, toutes opérations connexes liées à l'octroi de microcrédits, notamment la formation, le conseil et l'assistance technique.

Son programme d'inclusion financière vise comme principaux objectifs :

- La modernisation des outils de production des micro-entreprises ;
- La facilitation de leur passage progressif du secteur informel vers le secteur organisé de l'économie ;
- La bancarisation de leurs transactions financières.
- La promotion de l'éducation financière des microentrepreneurs

La Fondation Attawfiq Micro-Finance déploie ses services à partir de structures légères avec des procédures simples, souples et adaptées aux spécificités de la clientèle.

La branche, installée là où vit et s'active la population cible, constitue la structure de base de la Fondation. Equipée de moyens appropriés, elle dispose d'une autonomie de gestion en matière de crédits et de suivi de la clientèle, de façon à répondre avec diligence aux demandes de prêts.

Les «agents de développement» constituent la principale richesse de la Fondation. Fortement impliqués et imprégnés par le milieu socio-culturel de leur clientèle, ils sont à la fois des agents de crédit, des formateurs, des assistants et des recouvreurs. Ils exercent, de par cette polyvalence, un suivi quotidien et quasi personnalisé de chacun de leurs clients. Leur engagement en faveur de l'insertion économique de leurs concitoyens défavorisés donne un sens particulier à l'action de la Fondation Attawfiq Micro-Finance.

Partant des principes qui fondent les expériences les plus réussies dans le domaine du microcrédit, Attawfiq Micro-Finance a su, très rapidement, occuper une place de premier plan au sein de la communauté nationale actuelle de la microfinance et devenir ainsi une référence en la matière.

Les axes de son programme d'inclusion financière se déclinent comme suit :

1. Le Financement :

À travers une gamme complète de produits financiers adoptant une approche graduelle et évolutive de manière à pouvoir accompagner les besoins financiers des microentrepreneurs et suivre le développement de leur activité par des produits dont le montant peut aller jusqu'à 50 000 MAD (plafond autorisé par la loi marocaine sur le micro-crédit) consenti dans le cadre d'un groupe solidaire ou de manière individuelle.

Cette gamme se décline en prêts professionnels ; prêts ruraux ; prêts à l'équipement ; prêts au logement ; prêts à la coopérative et les prêts à la TPE (Toute Petite Entreprise).

Au cours de ces trois dernières années, Attawfiq Micro-Finance a entamé un ambitieux plan de diversification de sa gamme en y intégrant des produits et services de nouvelle génération à forte vocation sociale, notamment, la micro-assistance, la micro-épargne mais aussi le transfert d'argent national et international et le mobile banking.

2. L'accompagnement :

En plus des produits financiers, la Fondation offre gratuitement à ses clients des services non-financiers qui comprennent la formation en éducation financière à travers plusieurs modules dédiés et selon une pédagogie moderne mise en place avec le concours de partenaires nationaux et internationaux.

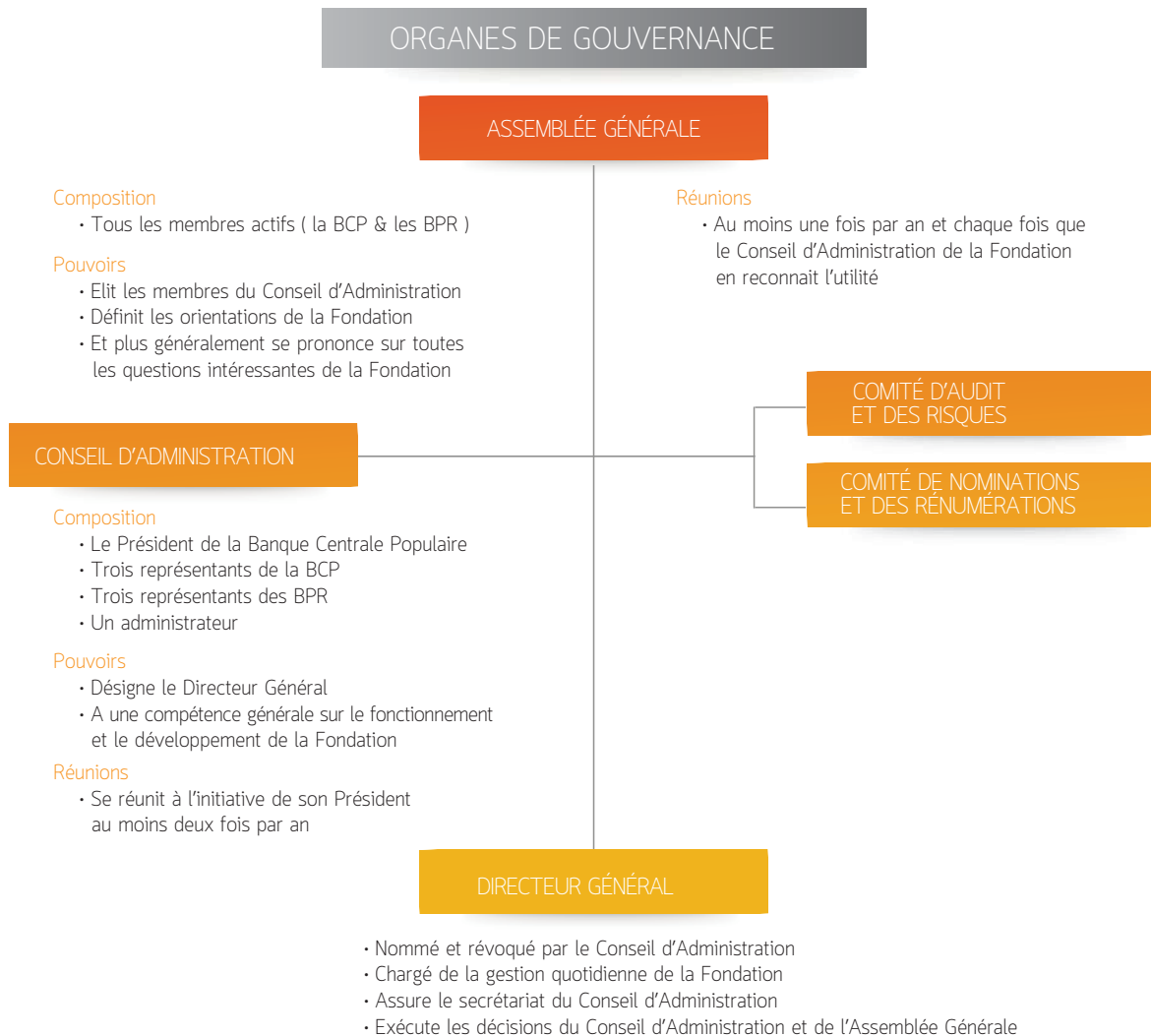
Cet axe comprend également, l'appui à la commercialisation à travers l'organisation au profit de ses clients des foires et expositions pour faciliter la commercialisation de leurs produits.

3. La bancarisation :

La Fondation offre aussi à ses clients une expérience « banque » à travers un package assurant tous les services de base, incluant une carte monétique et moyennant un coût symbolique.

1. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

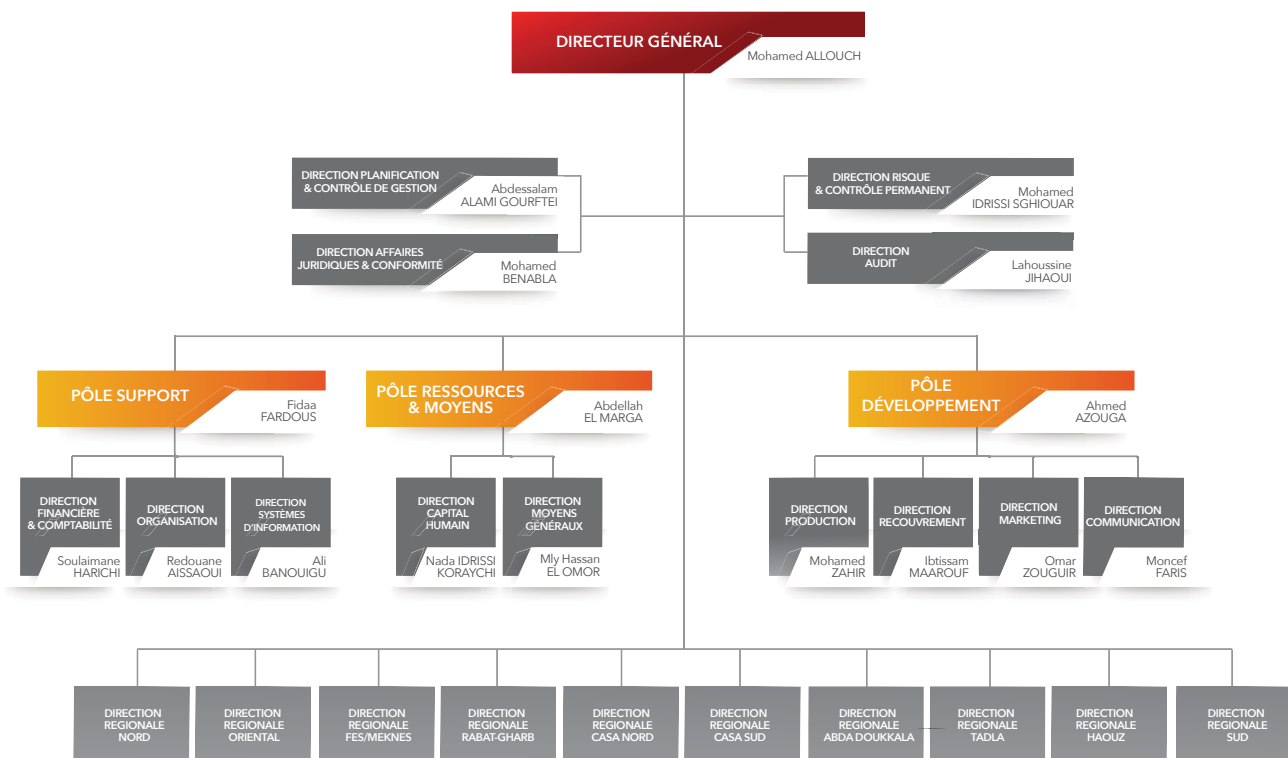
La Fondation Attawfiq Micro-Finance est dirigée par une Assemblée Générale et un Conseil d'Administration composé essentiellement de banquiers fortement impliqués dans l'économie sociale et le développement régional. Le Groupe Banque Populaire en constitue le principal bailleur de fonds.



Président du Conseil d'Administration	
Monsieur Mohamed BENCHAABOUN	Président du Conseil d'Administration
Administrateurs	
Monsieur Laïdi EL WARDI Monsieur Mohamed Karim MOUNIR Madame Ghizlane BOUZOUBAA Monsieur Jalil SEBTI Monsieur Nourredine BELMAHJOUBI Monsieur Mohamed BOULGHMAIR	Représentant de la Banque Centrale Populaire Représentant de la Banque Centrale Populaire Représentant de la Banque Centrale Populaire Représentant de la BPR Rabat-Kenitra Représentant de la BPR Marrakech-Béni Mellal Représentant de la BPR Centre-Sud

2. STRUCTURE CENTRALE OPERATIONNELLE

Au niveau opérationnel, le nouvel organigramme, mis en place en 2017, est structuré comme suit :



3. SYSTÈME DE GOUVERNANCE ET EXERCICE DE LA CONFORMITÉ

3.1 SYSTÈME DE GOUVERNANCE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Durant l'année 2017, le Conseil d'Administration s'est réuni à trois reprises les 06.02.2017, 09.06.2017 et 15.11.2017, pour débattre des points inscrits à l'ordre du jour, notamment le rapport du Directeur Général sur la gestion de la Fondation, les rapports des Commissaires aux Comptes et du Comité d'Audit et des Risques, l'approbation de l'arrêté des comptes, du PMT 2018-2020 et du Budget 2018.

Les réunions du Conseil d'Administration ont été marquées notamment par :

- L'approbation de la Charte d'Audit d'Attawfiq Micro-Finance
- L'approbation de la Charte de l'Administrateur d'Attawfiq Micro-Finance ;
- Le renouvellement des mandats des membres du Comité d'Audit et des Risques suivants :
 - Monsieur Mohamed Karim MOUNIR : Président
 - Monsieur Laïdi EL WARDI : Membre
 - Madame Ghizlane BOUZOUBAA : Membre
- Le renouvellement des mandats des membres du Comité des Nominations et des Rémunérations ainsi composé :
 - Monsieur Mohamed Karim MOUNIR : Président
 - Monsieur Laïdi EL WARDI : Membre
 - Monsieur Jalil SEBTI : Membre

Conformément aux règlements de ces comités, la durée du mandat de leurs membres est de trois années, correspondant à la durée du mandat des membres du Conseil d'Administration.

EVALUATION DES TRAVAUX DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION

Conformément aux recommandations de Bank Al-Maghrib, Attawfiq Micro-Finance avait lancé une étude confiée aux cabinets Deloitte et Mazars, pour la réalisation d'un diagnostic de ses pratiques de gouvernance.

Il ressort de l'analyse que le dispositif de gouvernance de la Fondation est conforme aux exigences réglementaires sur la

majeure partie des thématiques étudiées, et qu'il dispose d'un bon niveau de performance.

Les consultants ont par ailleurs, émis des recommandations qui ont fait l'objet d'un plan d'actions établi par la Fondation, en prenant en considération les recommandations prioritaires et celles qui revêtent un caractère facultatif.

A cet effet, une Charte de l'Administrateur définissant ses droits et obligations déontologiques (Indépendance, devoir d'expression, loyauté, situations de conflits d'intérêt..) a été approuvée par le Conseil d'Administration du 15.11.2017.

COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

Le Comité d'Audit et des Risques s'est réuni à quatre reprises durant l'année 2017, les 23 Janvier, 26 Avril, 17 Juillet et 10 Octobre 2017. Ses travaux ont porté essentiellement sur l'examen de la situation financière de la Fondation, et des rapports sur le contrôle interne, la gestion globale des risques, ainsi que l'activité de la fonction Conformité.

COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS

Le Comité des Nominations et des Rémunérations s'est réuni le 10.10.2017, pour débattre des points inscrits à l'ordre du jour, notamment la politique de rémunération de la Fondation, l'évolution de l'effectif et de la masse salariale, ainsi que la mobilité interne et la gestion des carrières.

Après discussions, le Comité a émis les recommandations suivantes :

- Activer le déploiement dans les meilleurs délais du SIRH « AGIRH », au niveau de la Fondation ;
- Assurer la relève des cadres supérieurs qui vont atteindre la limite d'âge de la retraite d'ici l'année 2020.

3.2 EXERCICE DE LA CONFORMITÉ

3.2.1 VEILLE RÉGLEMENTAIRE

La loi de finances pour l'année 2017, parue au Bulletin Officiel du 12.06.2017, a prévu l'exonération de la TVA pour les opérations de micro-crédit effectuées par les associations de micro-crédit au profit de leur clientèle, et a par la même occasion, consacré le caractère permanent de cette exonération.

D'après la note circulaire de la Direction Générale des Impôts n° 727, relative aux dispositions fiscales de la loi de finances 2017, l'exonération entre en application à compter de la date de publication de ladite loi au bulletin officiel, soit le 12 juin 2017. Par conséquent, les associations de micro-crédit demeurent soumises à la TVA pour la période allant du 1er Janvier au 11 Juin 2017.

3.2.2 CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ DES PROCÉDURES, CIRCULAIRES, CONTRATS ET CONVENTIONS

Dans le cadre de sa mission d'assistance aux fonctions centrales, la fonction Conformité a procédé au contrôle de la conformité de onze procédures et circulaires internes, ainsi que plusieurs conventions et contrats par rapport aux dispositifs réglementaires et normes en vigueur.

La fonction Conformité a par ailleurs, rappelé à l'ensemble des Directions Régionales et Centrales de la Fondation, les consignes concernant la réception des documents à caractère judiciaire et les risques encourus en cas de non-respect de ces instructions de travail.

3.2.3 LUTTE ANTI-BLANCHIMENT ET CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Le 16.03.2017, la Fondation a tenu une réunion avec la Responsable de la Conformité Lutte Anti-Blanchiment de Western Union/ Zone Afrique du Nord, Sénégal, Mali et Gambie, ayant pour objet l'évaluation du dispositif de Conformité de Lutte Anti-Blanchiment déployé pour les transactions Western Union. La réunion a porté sur l'examen des points suivants :

- Les attributions du Responsable de la Conformité et LAB /CFT de la Fondation ;
- Les procédures appliquées ;
- La formation des agents ;
- La surveillance et le reporting des transactions suspectes ;
- L'audit du dispositif LAB/CFT ;
- L'archivage des documents.

Il ressort de cette évaluation que le dispositif de Lutte Anti-Blanchiment mis en place au niveau de la Fondation, est conforme aux exigences réglementaires.

Néanmoins, pour renforcer le contrôle des opérations, la Manager AML Compliance de Western Union a recommandé d'installer l'outil « Voyager » au niveau de la fonction Conformité et Lutte Anti-Blanchiment de la Fondation, et de procéder au monitoring des transactions à une fréquence au moins mensuelle.

Compte tenu de l'importance de ce double contrôle qui renforcera celui effectué par la BCP pour le compte de la Fondation, conformément à la convention du 21.12.2009, entre la BCP et Western Union, la Fondation a demandé l'installation de l'outil « Voyager » à son niveau, et en a informé la Division Conformité Groupe/ BCP.

Cette opération permettra par la même occasion, l'extension des contrôles LAB aux transferts domestiques MAD qui transitent par les points de vente de la Fondation (L'opération est en cours de préparation par la Division Conformité Groupe).

Par ailleurs, durant l'année 2017, la Fondation a assuré le contrôle et le suivi en collaboration avec la BCP de 300 transferts Western Union suspects, ayant transité par ses branches.

3.2.4 FORMATION LAB/ CFT

Des formations sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ont été assurées par la Fondation courant l'année 2017, en faveur de 344 agents du réseau, dont des Superviseurs et Chefs de Services Recouvrement.

D'autres formations sur la conformité et la charte d'éthique ont été réalisées au profit des nouveaux responsables des points de vente.

5.2.6 MUTUALISATION AVEC AMIFA

Dans le cadre des actions de la Fondation Attawfiq pour soutenir le programme d'AMIFA Holding en Afrique, la fonction Conformité a procédé au contrôle de la conformité de conventions et contrats de cette dernière, ainsi que des documents juridiques pour la constitution des filiales du Holding au Togo, au Burkina Faso et à Madagascar.

Par ailleurs, une mission d'assistance a été effectuée la semaine du 15 Mai 2017, à AMIFA Côte d'Ivoire et AMIFA Mali, par le Directeur des Affaires Juridiques et Conformité de la Fondation, qui a permis de passer en revue le dispositif déployé par ces dernières dans le domaine de la lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme, ainsi que l'examen de certains aspects liés à la gouvernance.

Les constats et recommandations de la mission ont été communiqués à AMIFA Holding pour en assurer le suivi avec ses deux filiales africaines.

La BCP/ Pôle Affaires Juridiques et Conformité, a été également sollicitée pour assister les deux filiales africaines dans la mise en place du dispositif LAB/CFT, en capitalisant sur les travaux déjà menés avec ABI, ayant permis notamment le déploiement de la solution SIRON (KYC/AML/RCC).



FAITS MARQUANTS

I. AU NIVEAU INTERNATIONAL

JANVIER

01

Convergences publie son Baromètre de l'entreprenariat Social 2017.

Le 17 janvier 2017, Taysir Microfinance et La Poste Tunisienne ont renouvelé leur partenariat avec le lancement de la carte MobiTasshil, qui permet la réception de fonds sur une carte e-dinar SMART et le remboursement des échéances de microcrédit directement à partir du mobile.

MAI

05

Le Programme Education Financière du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENET-FP) de la Côte d'Ivoire a été distingué le 3 mai 2017 à Berlin en Allemagne, par le Trophée Global Money Week à l'occasion des « Global Inclusion Awards ».

La Fondation Grameen Crédit Agricole et Crédit Agricole Egypte ont signé un accord de partenariat pour financer des institutions de Microfinance égyptiennes.

OCTOBRE

10

La Semaine Africaine de la Microfinance (SAM) s'est tenue du 9 au 13 octobre 2017 à Addis-Abeba en Ethiopie, sur le thème : "Accompagner les PME : une nouvelle ère pour la finance inclusive".

DECEMBRE

12

La deuxième édition du forum des investisseurs en Microfinance a été organisée les 08 et 09 Décembre 2017, à Dakar par l'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés du Sénégal (APSF-D-Sénégal) en partenariat avec le Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires (FONGIP).

Le rapport de la Banque Centrale commune de la région (BCEAO) précise que les hausses enregistrées des encours de crédits accordés par les établissements de microfinance ressortent à 55,3% en Côte d'Ivoire, 16% au Burkina, 15% au Togo, 13,9% au Mali, 13,6% au Bénin et 9% au Sénégal. Cependant des baisses respectives de 2,5% et 0,1% ont été enregistrées au Niger et en Guinée-Bissau.

MARS
03

Atlantic Microfinance of Africa (AMIFA) ouvre sa filiale en Guinée.

JUILLET
07

Du 07 au 08 novembre 2017, a eu lieu à Beyrouth au Liban, la conférence de Sanabel (le Réseau de Microfinance des pays arabes) portant sur « l'inclusion financière dans les pays arabes : un parcours de collaboration et de réalisations ».

NOVEMBRE
11

II. AU NIVEAU NATIONAL

Deux IMF marocaines (Attawfiq Micro finance et Al Amana Microfinance) obtiennent la Certification Smart Campaign.

Le 15 mars 2017, Sa Majesté a inauguré à Casablanca le premier marché solidaire dont la gestion est confiée à l'Association de Gestion du Marché Solidaire. Ce nouvel espace vient renforcer la commercialisation des produits des coopératives.

JANVIER

01

Deux IMF marocaines (Attawfiq Micro finance et Al Amana Microfinance) obtiennent la Certification Smart Campaign.

Le Maroc vient d'adopter la banque participative. Les premiers agréments ont été distribués à six établissements bancaires par la Banque Centrale Marocaine.

AVRIL

04

Le 05 avril 2017 la cérémonie de signature d'une convention entre l'APEFE et ses huit partenaires nationaux (Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales, ANAPEC, Maroc PME, Association des Femmes chefs d'Entreprise du Maroc, Réseau Entrelles Maroc, Al Amana Microfinance, Attawfiq Micro-finance et le CMS) ayant pour but le démarrage de la 2ème phase du programme d'entrepreneuriat féminin « Min AJLIKI ».

JUIN

06

Exonération de la TVA pour les opérations de crédit effectuées par les organismes de micro-crédit de façon permanente sans droit à la déduction.

SEPTEMBRE

09

BAM élargit les prérogatives du Comité des établissements de crédit en lui attribuant désormais le pouvoir d'octroi et de retrait des agréments aux AMC.

Le 15 mars 2017, Casablanca se dote d'un marché solidaire inauguré par Sa Majesté, un nouvel espace en ce genre qui vient pallier une problématique de taille relevée par le secteur coopératif à savoir la commercialisation.

MARS

03

La 5ème édition du Prix Micro Entrepreneur du CMS (Centre Med VI de Microfinance Solidaire) a lieu le 23 mai 2017 en présence des représentants des IMF nationales.

La Caisse Centrale de Garantie (CCG) a décroché le trophée de "l'inclusion financière", lors de la 11ème édition des African Banker Awards qui s'est tenue à Ahmedabad en Inde ;

MAI

05

Organisation du 61ème congrès mondial des Statistiques, initié par Bank Al Maghrib et le comité Irving Fisher de la Banque des Règlements internationaux (IFC) en coopération avec le Centre d'étude Monétaire Latino-américaine. Cet événement, a mis l'accent sur l'inclusion financière en tant que levier et principal vecteur de développement d'une stratégie globale du secteur financier à l'horizon 2020.

JUILLET

07

DECEMBRE

12

L'exécutif et Bank Al Maghrib lancent une stratégie nationale d'inclusion financière en 2018 à travers la mise en place des instances de gouvernance et la définition de feuille de route commune de l'ensemble des parties prenantes fixant les priorités et les objectifs à atteindre.

La 1ère édition du Salon Régional de l'Economie Sociale et Solidaire s'est tenue du 12 au 15 octobre 2017 à Oujda.

Le Prix Nobel de la Paix 2006 et pionnier du « social-business » Muhammad YUNUS a participé le 2 novembre 2017 à la conférence sur l'innovation sociale au service d'une croissance durable lors de la 3ème édition des Rencontres Responsabilité et Performance qui se sont tenues à Casablanca.

Du 18 au 27 novembre 2017 s'est tenue, la 6ème édition du Salon National de l'Economie Sociale et Solidaire

à Casablanca et la 1ère édition des en partenariat avec les GIE-Maroc-Côte d'Ivoire et Maroc-Sénégal sous le thème « L'Economie Sociale et solidaire et son rôle dans la préservation de l'environnement » à Casablanca.

Election d'un nouveau Président de la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit (FNAM), en la personne de M. Ahmed Ghazali

NOVEMBRE

11

OCTOBRE

10

L'exécutif et Bank Al Maghrib lancent une stratégie nationale d'inclusion financière en 2018 à travers la mise en place des instances de gouvernance et la définition de feuille de route commune de l'ensemble des parties prenantes fixant les priorités et les objectifs à atteindre.

La 1ère édition du Salon Régional de l'Economie Sociale et Solidaire s'est tenue du 12 au 15 octobre 2017 à Oujda.

II. AU NIVEAU D'ATTAWFIQ MICRO-FINANCE

La Fondation Attawfiq Micro-Finance obtient la Certification Smart Campaign.

La Fondation Attawfiq a pu obtenir la note de A- d'après une mission de rating social réalisé par le cabinet de rating International MICROFINANZA.

Le 12 mai La Fondation et la BCP ont organisé au Centre de formation BP, un séminaire portant sur la refonte du parcours Client LIB.

JANVIER

01

La Fondation Attawfiq Micro-Finance obtient la Certification Smart Campaign.

AVRIL

04

La Fondation a signé une convention le 05 avril 2017 dans le cadre d'une collaboration belgo-marocaine visant le soutien à l'entrepreneuriat féminin au Maroc à travers le programme Min AJLIKI mis en place par l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la formation

NOVEMBRE

11

La Fondation a participé la 6ème édition du Salon National de l'Économie Sociale et Solidaire du 18 au 27 novembre à l'Espace Toro à Casablanca à travers un espace co-brandé avec AMIFA.

Organisation d'une journée d'exposition et d'échange le 15 mars 2017 à Mohammedia entre des coopératives financées par Attawfiq et la délégation des invités de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Maroc au Canada.

MARS
03

La Fondation prend part à la 5ème édition du Prix Micro Entrepreneur du CMS (Centre Med VI de Microfinance Solidaire) qui a eu lieu le 23 mai 2017 à Casablanca en présence des représentants des IMF nationales et lors de laquelle 11 clients AMF ont été primés.

MAI
05

Le 22 décembre 2017, s'est tenue à Rabat au siège de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) la cérémonie de remise des prix par la Fondation CDG, lors de laquelle, 89 jeunes micro-entrepreneurs, dont 24 clients AMF ont été primés et ont bénéficié d'une aide financière de la Fondation CDG.

DECEMBRE
12

La Fondation Attawfiq Micro-Finance reçoit un prix spécial par la

Fondation CDG pour la qualité de son accompagnement à sa clientèle.

Attawfiq partenaire des forums régionaux de la micro entreprise organisés par la Fondation Banque Populaire, a pris part à la 2ème édition qui a eu lieu le 22 décembre à Oujda, sous le thème « La micro-entreprise, une passerelle vers la TPE ».

LE SECTEUR DE LA MICROFINANCE



A. CONTEXTE INTERNATIONAL

Selon le Baromètre 2017 de la Microfinance, en 2016, les institutions de microfinance ont atteint 132 millions de clients et un portefeuille de crédit de 102 milliards de dollars. Au niveau mondial, les IMF ont enregistré une croissance annuelle du portefeuille de crédit de +9,4% et du nombre d'emprunteurs de +9,6%.

Les 100 plus grandes institutions (classées par portefeuille de crédit) représentent 76% du marché global avec un portefeuille de crédit s'élevant à 77,1 milliards de dollars et une portée de 81,1 millions de clients dans le secteur de la microfinance.

TOP 10 DES PAYS PAR EMPRUNTEURS ET PAR ENCOURS

Rang	Pays	Nombre et croissance des emprunteurs en 2016	Encours et croissance de l'encours en 2016
1	Inde	47.0m (+18.4%)	14.7md (+24.4%)
2	Vietnam	7.6m (0.0%)	7.4md (+0.2%)
3	Bangladesh	25.2m (+5.1%)	6.9md (+19.7%)
4	Pérou	4.6m (+12.4%)	10.8md (+16.3%)
5	Mexique	7.0m (+3.2%)	4.4md (-6.4%)
6	Cambodge	2.3m (-0.1%)	6.4md (+20.7%)
7	Colombie	2.8m (+0.4%)	6.0md (+12.5%)
8	Bolivie	1.3m (+2.4%)	7.4md (+13.1%)
9	Brésil	3.2m (0.0%)	1.9md (+11.8%)
10	Equateur	1.3m (-10.0%)	5.1md (-7.2%)

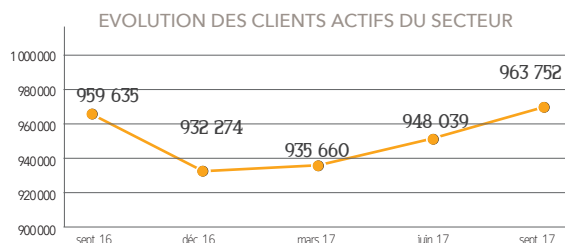
Les institutions financières non bancaires (IFNB) ont regroupé la plus large concentration d'emprunteurs avec 35%, suivis par les banques avec 33%. Les ONG ont enregistré la croissance d'encours la plus élevée avec +17,7%, bien que les banques continuent d'avoir la plus grande concentration de prêts (51%).

Les femmes continuent d'être une cible privilégiée dans le secteur de la microfinance au niveau mondial, avec une couverture de 84% en 2016 et les emprunteurs vivant en milieu rural ont représenté 60% du marché global.

L'Asie du sud est au premier rang concernant le nombre d'emprunteurs (59%) et a enregistré la plus grande croissance en termes de prêts (+23,5%) et de clients (+13,4%).

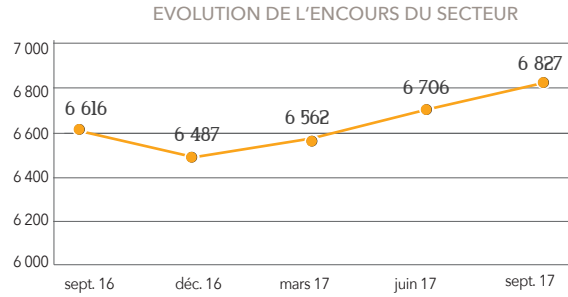
B. CONTEXTE NATIONAL

A fin septembre 2017, le secteur de la microfinance compte 963.752 clients actifs contre 959.635 à fin septembre 2016, enregistrant ainsi, un surcroît de 0,43% soit un gain de 4.117 clients actifs.

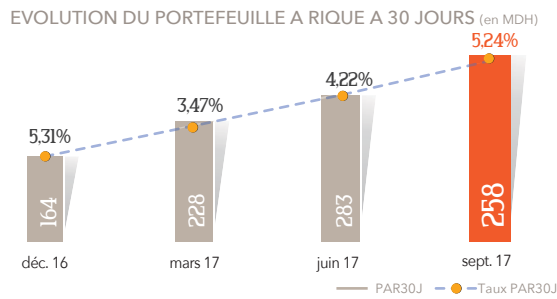


L'encours a, pour sa part, atteint 6,82 milliards de dirhams à fin septembre 2017 contre 6,61 milliards de dirhams à fin septembre 2016, soit un accroissement de 3,18%.

L'encours a, pour sa part, atteint 6,82 milliards de dirhams à fin septembre 2017 contre 6,61 milliards de dirhams à fin septembre 2016, soit un accroissement de 3,18%.

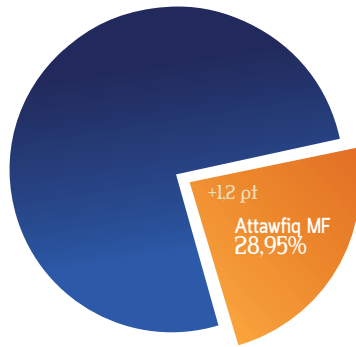


Le taux du PAR 30 jours à fin septembre 2017, quant à lui, est de 5,24% enregistrant un accroissement de 2,71 point par rapport à fin 2016.



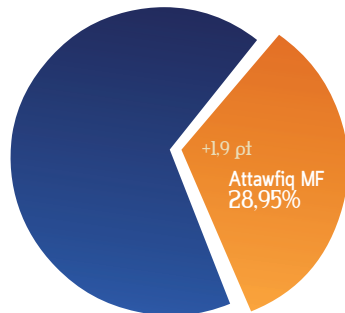
La part de marché en clients actifs de la Fondation a augmenté de 1,2 point entre septembre 2016 et septembre 2017.

PARTS DE MARCHÉ EN CLIENTS ACTIFS (SEPTEMBRE 2017)



En encours, la part de marché de la Fondation a augmenté de 1,9 point entre septembre 2016 et septembre 2017.

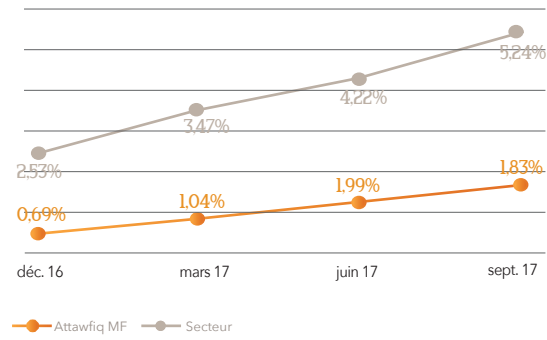
PARTS DE MARCHÉ EN ENCOURS (SEPTEMBRE 2017)



Les principaux acteurs du secteur affichent une augmentation au niveau de leur PAR30j entre Septembre 2016 et Septembre 2017.

Cependant l'année 2017 a connu une nette dégradation de la qualité des engagements du secteur.

ÉVOLUTION DU TAUX DE PAR30J DU SECTEUR A FIN AOÛT 2017



ACTIVITÉ & PERFORMANCE



Au titre de l'exercice 2017, l'activité montre des signes de progression sensibles :

INDICATEURS	déc. 16	déc. 17	Var. en %
INDICATEURS D'ACTIVITÉ			
NOMBRE DE POINTS DE VENTE	440	455	3,41%
NOMBRE DE PRÊTS	197 538	198 845	0,66%
NOMBRE DE CLIENTS ACTIFS	270 049	281 604	4,28%
PRÊTS OCTROYÉS	2 333 321 652	2 452 991 589	5,13%
ENCOURS DES PRÊTS	2 261 124 240	2 446 724 000	8,21%
PAR > 30 J	44 637 669	57 136 660	28,00%
TAUX DE PAR > 30 J	1,97%	2,34%	0,36 pt
INDICATEURS DE MOYENS			
RECRUTEMENT	274	308	12,41%
EFFECTIF	1 787	1 890	5,76%
CHARGES DU PERSONNEL	203 934 231	219 418 905	7,59%
INDICATEURS DE RÉSULTAT			
CHIFFRE D'AFFAIRES	588 716 440	636 335 825	8,09%
PNB	505 608 454	546 515 072	8,09%
COEFFICIENT D'EXPLOITATION	74,05%	73,19%	-0,86 pt
RÉSULTAT NET	43 484 699	56 398 252	29,70%

Montants en DH

1. INDICATEURS D'ACTIVITÉ

À fin décembre 2017, l'encours de crédit se situe à 2.446 millions de DH, contre 2.261 millions de DH à fin décembre 2016, soit un accroissement de 185 millions de DH (+8,2%).

Le nombre de clients actifs a progressé de 11.555 (+4,3%), passant de 270.049 à fin décembre 2016 à 281.604 clients à fin décembre 2017.

Les débloqués en montant enregistrent une augmentation de 5,1%, passant de 2.333 millions de DH à fin décembre 2016 à 2.452 millions de DH à fin décembre 2017.

A fin décembre 2017 le nombre de dossiers débloqués se chiffre à 198.845, contre 197.538 à la même période de l'exercice écoulé, soit une augmentation de 0,7%.

EVOLUTION DES INDICATEURS D'ACTIVITÉ À FIN DÉCEMBRE 2017

Indicateurs	déc. 15	déc. 16	déc. 17	déc. 17/déc. 16		déc. 16/déc. 15	
				Montant	Taux	Montant	Taux
Nombre de dossier débloqués	190 985	197 538	198 845	1 307	0,7%	6 553	3,4%
Montant débloqué (en MDH)	2 169 901	2 333 322	2 452 992	119 670	5,1%	163 421	7,5%
Encours des prêts (en MDH)	2 064 720	2 261 124	2 446 724	185 600	8,2%	196 404	9,5%
Clients actifs	253 851	270 049	281 604	11 555	4,3%	16 198	6,4%

Le nombre de clients actifs avant radiation

2. ÉVOLUTION DES CRÉANCES EN SOUFFRANCE

Le portefeuille à risque à 30 jours est passé de 44 millions de DH à 57 millions de DH. Cette évolution fixe le taux du portefeuille à risque à 30 jours à 2,34% à fin décembre 2017, contre 1,97% à fin décembre 2016, soit une aggravation de 0,36 points.

EVOLUTION DES CRÉANCES EN SOUFFRANCE AU 31 DÉCEMBRE 2017

Indicateurs	déc. 15	déc. 16	déc. 17	déc. 17/déc. 16	
				Montant	Taux
PAR					
Montant (en MDH)	48 291	56 440	83 731	27 291	48,35%
Taux	2,34%	2,50%	3,42%	0,93 pt	
PAR > 30 jours					
Montant (en MDH)	39 222	44 638	57 137	12 499	28,00%
Taux	1,90%	1,97%	2,34%	0,36 pt	
Impayés					
Montant (en MDH)	23 785	28 807	34 958	6 151	21,35%
Taux	1,15%	1,27%	1,43%	0,15 pt	

3. EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ D'INTERMEDIATION

A. PAIEMENTS VIGNETTES (TSAV)

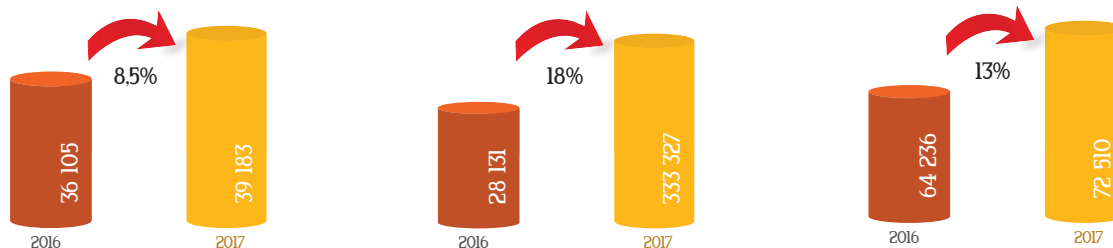
La Fondation continue de prendre en charge le paiement de la Vignette au niveau de tous les points de vente, l'évolution en termes de réalisations TSAV est de 77 %.

B. ACTIVITÉ TRANSFERT D'ARGENT

La Fondation enregistre un taux d'évolution de 8.5% au niveau de l'activité WU.

La Fondation enregistre un taux d'évolution de 18 % au niveau de l'activité MAD.

Les réalisations cumulées de l'activité Transferts d'argent (WU+MAD) enregistrent un taux d'évolution de 13%.



C. ACTIVITÉ LIB ET EPARGNE

La Fondation enregistre un stock Compte Epargne de 36 637, avec un solde global de 81 751 166 DHS.

La Fondation enregistre un stock Compte LIB de 470 295 comptes avec un solde global de 147 492 994 DHS.

RÉALISATIONS COMPTES D'ÉPARGNE ET COMPTES LIB AU 31 DÉCEMBRE 2016

Produits	Stock en nombre	Stock en solde	Ouvertures 2017 en nombre	Ouvertures 2017 en Solde
Compte d'épargne	36 637	81 751 166	13 146	25 501 166
Compte LIB	470 295	147 492 994	45 897	7 839 275

Le projet de révision du produit Lib est toujours d'actualité, plusieurs tests ont été effectués et les sites pilote vont être lancés durant le mois de Janvier 2018.

D. INJAD ATTAWFIQ (MICRO ASSISTANCE)

La Fondation a enregistré un nombre de souscriptions à Injad Attawfiq de 187 824 avec un montant de 19 402 558 DHS.

**”فضل إنجاد التوفيق
كنخدم بالي هاني“**

التوفيق
للتحويل الأسير

مشاركة بالتوفيق
لحل مشاكلكم

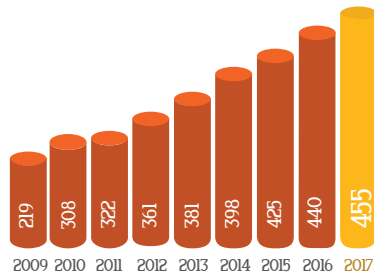
للمساعدة 24 ساعة / 7 أيام في الأسبوع
في حالة الطوارئ :
05 22 30 30 30

المغرب إنجاد
التوفيق
مجموعة البنك العربي

4. RÉSEAU DES POINTS DE VENTE

La Fondation continue de renforcer son positionnement à travers l'élargissement de son réseau de distribution, privilégiant une grande proximité en passant de 415 branches à fin 2015 à 440 branches à fin 2016.

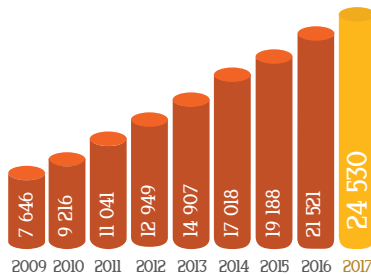
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BRANCHES



5. ÉVOLUTION DU VOLUME DE DÉBLOCAGE

Le cumul des montants débloqués à la clientèle de la Fondation Attawfiq Micro-Finance jusqu'à fin 2016 se chiffre à 21 521 millions de dirhams.

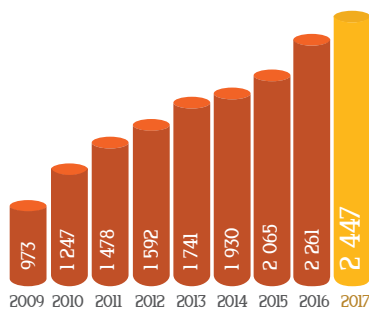
CUMUL DES MONTANTS DÉBLOQUÉS (en MDH)



6. ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE CRÉDIT

L'encours des crédits est passé de 2 261 millions de DH à fin décembre 2016 à 2 447 millions de DH à fin décembre 2017.

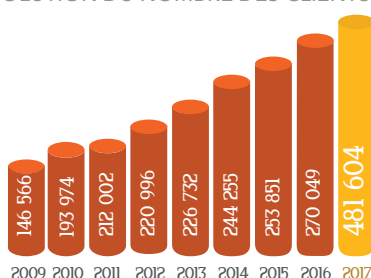
ÉVOLUTION DES CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE (en MDH)



7. ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE CLIENTS

Le nombre de clients actifs passe de 270 049 à fin décembre 2016 à 481 604 à fin décembre 2017.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DES CLIENTS ACTIFS



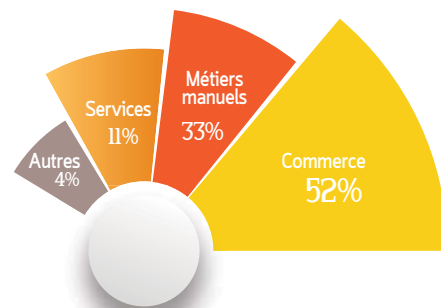
8. STRUCTURE DU PORTEFEUILLE CLIENTS

La répartition par genre des clients actifs, à fin décembre 2017 fait ressortir un taux de 56% pour les femmes et de 44% pour les hommes.

9.1 RÉPARTITION DES CLIENTS PAR GENRE

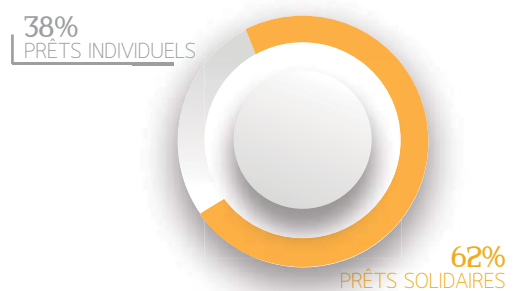


9.2 RÉPARTITION DES CLIENTS PAR ACTIVITÉ

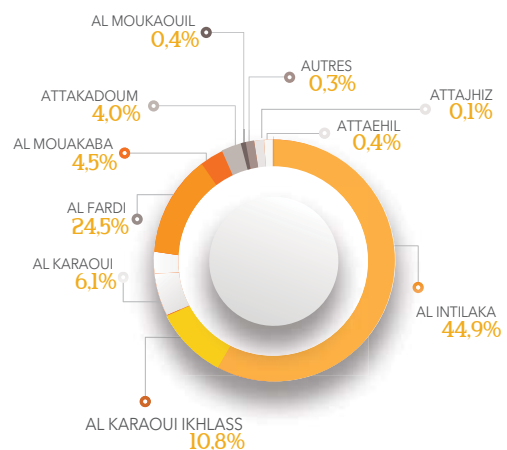


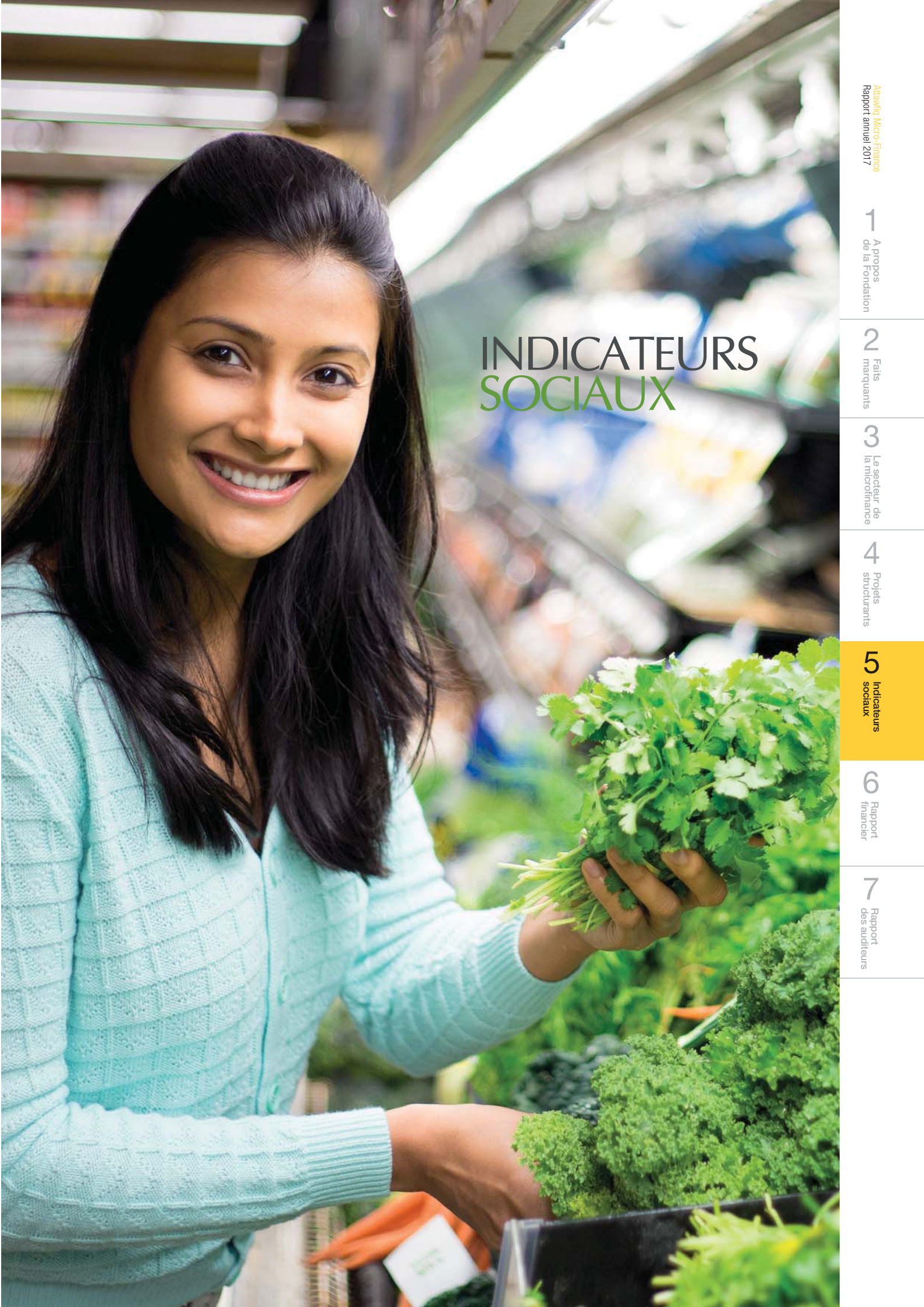
La Fondation présente plusieurs offres selon le profil du client. L'activité commerce représente 52% du portefeuille suivie des métiers manuels qui représentent 33%.

9.3 RÉPARTITION DES CLIENTS PAR TYPE DE PRÊTS



9.4 RÉPARTITION PAR TYPE DE PRODUITS



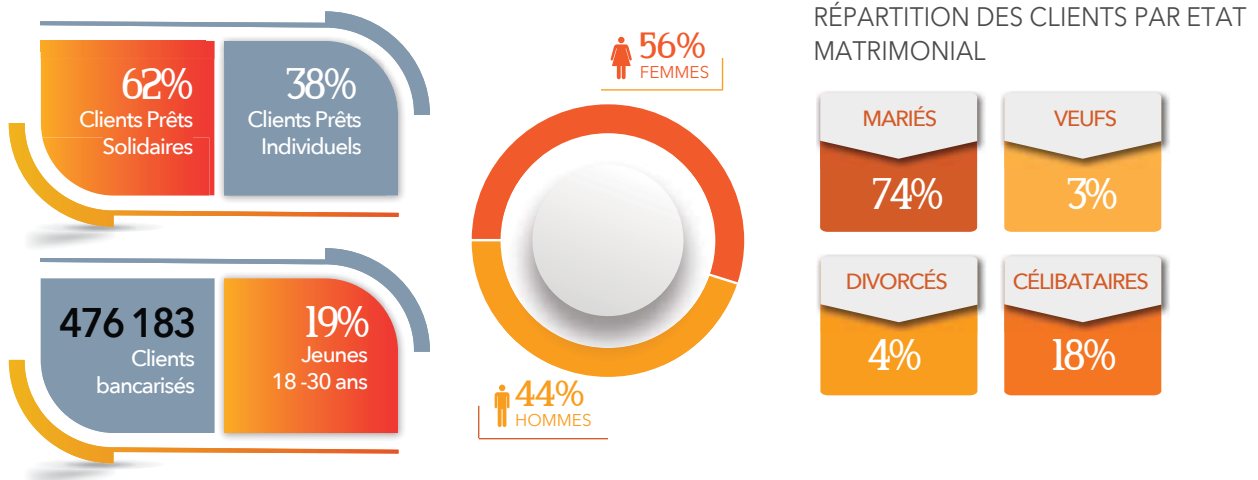


INDICATEURS SOCIAUX

COUVERTURE RÉSEAU



INDICATEURS D'INCLUSION



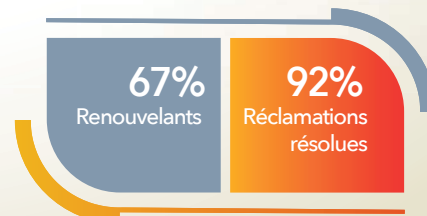
RÉPARTITION DES CLIENTS PAR NIVEAU D'INSTRUCTION



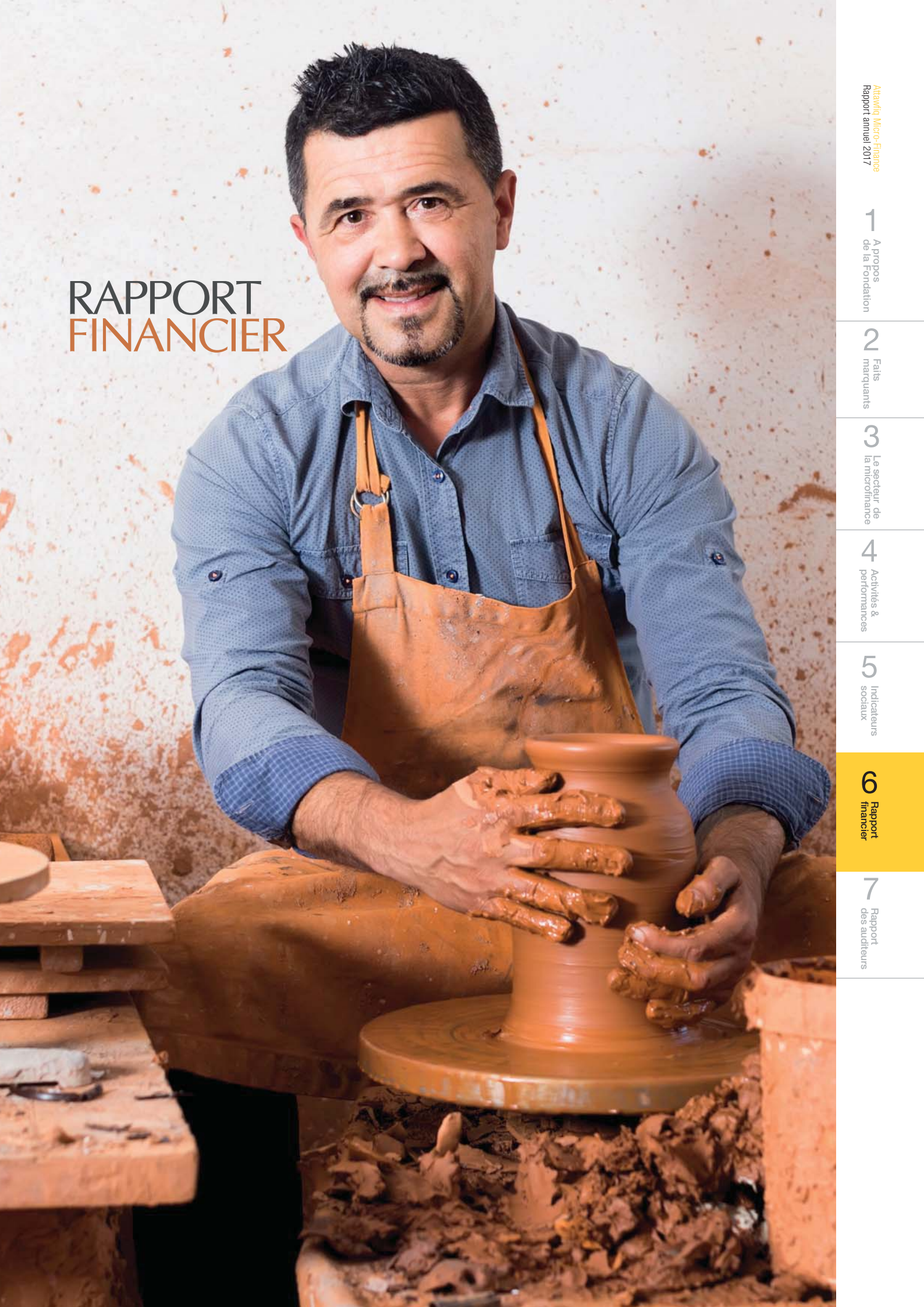
INDICATEURS D'ACCESSIBILITÉ AUX PRÊTS



INDICATEURS DE FIDÉLISATION



RAPPORT FINANCIER



I. SITUATION COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2017

A. COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

1. PRODUITS NETS D'EXPLOITATION DU MICROCRÉDIT

Le Produit Net Micro Crédit, marque une progression de 8% par rapport à décembre 2016 passant de 505,6 millions de DH à 546,3 millions de DH.

Cette amélioration est essentiellement imputable à l'accroissement de l'activité.

1.1 PRODUITS D'EXPLOITATION DE MICRO-CREDIT

Les produits d'exploitation, composés des intérêts sur prêts, des frais de dossiers et des commissions d'accompagnement solidaire, ont enregistré une progression de 8% par rapport à la période précédente, passant de 588,7 millions de DH à 636,3 millions de DH.

1.2 CHARGES D'EXPLOITATION DE MICROCRÉDIT

Les charges d'exploitation, constituées des intérêts sur les emprunts et commissions bancaires, enregistrent une augmentation de 8% à fin décembre 2017 par rapport à fin décembre 2016, passant de 83,1 millions de DH à 89,9 millions de DH.

2. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Le total des charges générales d'exploitation de la Fondation se situe à 399,9 millions de DH, soit 100% du montant des prévisions (399 millions de DH) et en augmentation de 7% par rapport à la même période de 2016 d'un montant de 374,3 millions de DH.

Cette augmentation est imputable principalement aux charges de personnel qui ont augmenté de 15,4 millions de DH relatives aux augmentations promotionnelles, indemnités de fonction et primes de performances exceptionnelles et les charges sociales y afférentes, ainsi qu'aux charges externes, notamment la prestation BCP (un additionnel de 7 millions de DH dont TVA 3,5 millions de DH et un complément de provision pour l'année 2017 de 3,5 millions de DH).

3. DOTATIONS AUX PROVISIONS

Les dotations aux provisions pour dépréciation des créances en souffrances et pertes sur créances irrécouvrables ont diminué de 6% à fin décembre 2017 par rapport à la même période écoulée, passant de 118 millions de DH à 110,5 millions de DH.

Cette diminution est due essentiellement aux éléments suivants :

- 48,4 Millions de DH de provision pour risque généraux constituée à fin décembre 2017 contre 71,7 passée à fin décembre 2016, soit une diminution de 23,3 Millions de DH.
- 46,2 Millions de DH de pertes sur créances irrécouvrables à fin décembre 2017 contre 35,1 passée à fin décembre 2016, soit une augmentation de 11,1 Millions de DH.
- 15,7 Millions de DH de provision sur créances en souffrances contre 11 Millions de DH passée à fin décembre 2016, soit une augmentation de 4,7 Millions de DH.

4. EXCÉDENT DE L'EXERCICE

L'excédent de l'exercice se chiffre au 31 décembre 2017 à 56,3 millions de DH, contre 43,4 millions de DH une année auparavant, soit une augmentation de 30%.

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES AU 31 DÉCEMBRE 2017

INDICATEURS	RÉALISATIONS AU 31 DÉC 2016	RÉALISATIONS AU 31 DÉC 2017	VARIATION EN %
I- PRODUITS D'EXPLOITATION DE MICRO-CRÉDIT	588 716	636 336	8%
Produits sur opérations avec clientèle	588 716	636 336	8%
II- CHARGES D'EXPLOITATION DE MICRO-CRÉDIT	83 108	89 821	8%
Charges d'intérêts et de commissions bancaires	83 108	89 821	8%
III- PRODUITS NETS D'EXPLOITATION DE MICRO-CRÉDIT (I-II)	505 608	546 515	8%
Autres produits d'exploitation hors micro-crédit	3 807	10 159	167%
VI- CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	374 382	399 986	7%
Charges du personnel	203 934	219 419	8%
Charges externes	147 312	163 016	11%
Impôts et taxes	2 625	637	-76%
Autres charges générales d'exploitation	640	400	-37%
Dotations aux amort. des immobilisations	19 870	16 514	-17%
V- DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES CRÉANCES EN SOUFFRANCE	118 005	110 502	-6%
VI- REPRISE DE PROVISION POUR DÉPRÉCIATION DES CRÉANCES EN SOUFFRANCES & CRÉANCES AMORTIES	223 047	24 678	-89%
VII- RÉSULTATS COURANT (III+IV-V+VI)	240 076	70 864	-70%
(+) Produits non courants	2 878	3 093	7%
(+) Reports des ressources non utilisées des exercices	2 195	4 727	115%
(-) Charges non courantes	201 560	21 956	-89%
VIII-RÉSULTATS NON COURANT	-196 487	-114 136	-93%
IX- IMPÔT SUR RÉSULTAT HORS MC	104	330	218%
X- EXCÉDENT / INSUFFISANCE	43 485	56 398	30%

Chiffres en milliers de dirhams

B. COMPTES DU BILAN

Le total Bilan marque une progression de 5%, passant de 2,78 milliards de DH à 2,92 milliards de DH, en raison essentiellement des évolutions suivantes :

1. ACTIF

1.1 LES VALEURS EN CAISSE, BANQUE ET VALEURS A L'ENCAISSEMENT

Les valeurs en caisse marquent une baisse de 90,5 % à fin décembre 2017 par rapport à la même période de l'année écoulée, passant de 33,5 millions de DH à 3,1 millions de DH imputable aux flux de trésorerie de fin d'année relatifs aux dépenses engagées sur les comptes du siège.

1.2 PLACEMENTS DE FONDS

Les placements de fonds marquent une baisse de 11,8% passant de 392,6 millions de DH à 346,5 millions de DH, cette baisse est due essentiellement aux remboursements de swap de dettes SFI et Proparco respectivement de 26 Millions de DH et 20 Millions de DH.

1.3 CREANCES SUR LA CLIENTELE

Les créances sur la clientèle constituent 83,6 % du total de l'actif à fin décembre 2017, elles ont progressé de 8,2%, passant de 2,26 milliards de DH à 2,44 milliards de DH entre décembre 2016 et décembre 2017.

1.4 LES IMMOBILISATIONS NETTES

Les immobilisations nettes ont diminué de 1,7 % par rapport à décembre 2016, passant de 71,8 millions de DH à 70,6 millions de DH, cette diminution est due au matériel de transport et Mobilier de bureau ayant subi une sortie du patrimoine pour une valeur nette comptable de 1,2 Millions de DH, et le recours au leasing pour renouvellement du patrimoine de la fondation.

1.5 AUTRES ACTIFS

Les autres actifs ont augmenté de 111,9% passant de 27,1 millions de DH à 57,5 millions de DH. Cette augmentation est due essentiellement aux éléments suivants :

- 16,4 Millions de DH de risque HAY hassani reclassé de l'encours global au compte débiteurs divers

— 8,1 Millions de DH représentant le montant de produit à recevoir de l'activité de micro-assurance

— 5,2 Millions de DH correspondants aux avances et acomptes des fournisseurs

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2017 - ACTIF

ACTIF	RÉALISATIONS AU 31 DÉC 2016	RÉALISATIONS AU 31 DÉC 2017	VARIATION EN %
I- VALEURS EN CAISSE, BANQUE, VALEURS À L'ENCAISSEMENT	33 570	3 173	-90,5%
II- PLACEMENT DE FONDS	392 692	346 538	-11,8%
III- CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	2 261 124	2 446 724	8,2%
V- TITRES DE PLACEMENT	-	-	-
VI- AUTRES ACTIFS	27 135	57 506	111,9%
VII- IMMOBILISATIONS NETTES	71 890	70 667	-1,7%
TOTAL ACTIF	2 786 412	2 924 608	5,0%

2. PASSIF

2.1 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CREDITS

Les dettes envers les établissements de crédits enregistrent une augmentation de 9,2 %, passant de 1,38 milliards de DH à 1,51 milliards de DH, soit une augmentation de 128 Millions de DH, expliquée par les éléments suivants :

- 550 Millions de DH relatifs aux débloques des emprunts de SFI d'un montant de 350 millions de DH et Responsibility d'un montant de 200 millions de DH.
- 421,9 Millions de DH relatifs au remboursement des emprunts auprès de la BP Casa, BP Rabat, et de la SFI.

2.2 AUTRES PASSIFS

Les autres passifs ont augmenté de 3,5% passant de 88,6 millions de DH à 91,8 millions de DH.

2.3 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Cette rubrique a enregistré une augmentation de 137,9% passant de 31,7 millions de DH à fin décembre 2016 à 75,4 millions de DH à fin décembre 2017, cette augmentation est due aux éléments suivants :

- 30 Millions de DH de PRG à fin décembre 2017 contre 3 Millions de DH à fin décembre 2016 (mise en jeu de la PRG d'un montant de 200 millions de

DH dans le cadre de la substitution de la Fondation à la BCP pour le don accordé à la Fondation ZAKOURA en 2009 du même montant).

- 16,4 Millions de DH de provision pour risques Branche Hay Hassani

2.4 FONDS DÉDIÉS ET FONDS DE GARANTIE

Cette rubrique a enregistré une augmentation de 46% passant de 7,4 millions de DH à fin décembre 2016 à 10,9 millions de DH à fin décembre 2017.

2.5 FONDS ASSOCIATIFS

Les fonds associatifs ont progressé de 3,3 % par rapport à fin décembre 2016, Passant de 1,16 milliards de DH à 1,19 milliards de DH, soit une augmentation de 38 Million de DH qui est imputable essentiellement aux variations suivantes :

- Augmentation de 44 Millions de DH relative au report à nouveau passant de 544 Millions de DH à 588 Millions DH.
- Augmentation de 13 Millions de DH relative à l'excédent de 2017 passant de 43,4 Millions de DH à 56,3 Millions de DH.
- Diminution de 20 Millions de DH relative aux fonds subordonnés passant de 110 Millions de DH à 90 Millions de DH. (remboursement emprunt subordonné swapé Porparco)

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2017 - PASSIF

PASSIF	RÉALISATIONS AU 31 DÉC 2016	RÉALISATIONS AU 31 DÉC 2017	VARIATION EN %
1- BANQUE CRÉDITEURS, CRÉDITS DE TRÉSORERIE	107 544	29 448	-72,6%
2- DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	1 389 597	1 517 617	9,2%
3- AUTRES PASSIFS	88 668	91 802	3,5%
4- PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES dont provision risques généraux	31 723 3 093	75 484 33 093	137,9% 969,9%
5- FONDS DÉDIÉS & FONDS DE GARANTIE	7 476	10 912	46,0%
6- FONDS ASSOCIATIFS	1 161 402	1 199 346	3,3%
Fonds associatifs sans droit de reprise	61 954	63 500	2,5%
Fonds associatifs avec droit de reprise	401 445	401 445	0%
Fonds subordonnés	110 000	90 000	-18%
Report à nouveau	544 518	588 003	8,0%
Résultat de l'exercice	43 485	56 398	29,7%
TOTAL PASSIF	2 786 412	2 924 608	5,0%

II. RATIOS FINANCIERS

Le tableau ci-après retrace l'évolution des ratios financiers de la fondation ATTWIFIQ MICRO-FINANCE au 31 décembre 2017 par rapport à décembre 2016.

RATIOS	DÉC. 16	DÉC. 17	EVOLUTION
I- RATIOS DE STRUCTURE ET D'ÉQUILIBRE FINANCIER			
Autonomie financière = fonds propres / total passif	41,68%	41,01%	-0,7 pt
Endettement = DLMT / fonds propres	1,20	1,27	0,07 pt
Investissement = immobilisations / total actif	2,58%	2,42%	-0,2 pt
Encours / total actif	81,15%	83,66%	2,5 pts
Liquidité = valeurs disponibles / total actif	1,20%	0,11%	-1,1 pts
II- RATIOS DE RENTABILITÉ			
Charges de personnel / PNB	40,33%	40,15%	-0,2 pt
Rentabilité commerciale = PNB / Produits d'exploitation	85,88%	85,88%	0,0 pt
Autosuffisance opérationnelle = Produit d'exploitation / (Ch. d'exploitation + Ch. financières + Dot. nettes aux prov. pr prêts irrécouvrables)	167,04%	110,55%	-56,5 pts
Coefficient d'exploitation = Charges générales d'exploitation / PNB	74,05%	73,19%	-0,9 pt
Rentabilité économique ou ROA = Résultat net / actif	1,56%	1,93%	0,4 pt
Marge bénéficiaire = Résultat net / Produits d'exploitation	7,39%	8,86%	1,5 pt
Rentabilité financière = Résultat net / Fonds propres	3,74%	4,70%	1,0 pt

A. RATIOS DE STRUCTURE ET D'ÉQUILIBRE FINANCIER

L'autonomie financière de la fondation a diminué de 0,7 point entre décembre 2017 et décembre 2016 passant de 41,68% à 41,01%.

Le ratio d'endettement a enregistré une augmentation de 0,07 point entre décembre 2017 et décembre 2016 passant de 1,20 à 1,27.

B. RATIOS DE RENTABILITE

La part des charges de personnel dans le PNB se chiffre à 40,15% à fin décembre 2017, contre 40,33% à fin décembre 2016, soit une diminution de 0,2 point.

La rentabilité commerciale a enregistré une stagnation pour un même pourcentage de 85,88%

Le coefficient d'exploitation a enregistré une diminution de 0,9 point passant de 74,05% à 73,19% à fin décembre 2017.

1 A propos
de la Fondation

2 Faits
marquants

3 Le secteur de
la microfinance

4 Activités &
performances

5 Indicateurs
sociaux

6 Rapport
financier

7 Rapport
des auditeurs



RAPPORT DES AUDITEURS

A l'Assemblée Générale
Fondation Banque Populaire pour le Micro Crédit (FBPMC)
Casablanca

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2017

Conformément à la mission qui nous a été confiée par notre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la **Fondation Banque Populaire pour le Micro Crédit**, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces états de synthèse font ressortir un montant de fonds associatifs et assimilés de 1.199.346 KMAD dont un bénéfice net de 56.398 KMAD.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.


Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la **Fondation Banque Populaire pour le Micro Crédit** au 31 décembre 2017 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 08 février 2018

Les Commissaires aux comptes

Cabinet Sebti


Y. Sebti
Associé

M.Y. SEBTI
Expert Comptable
4, Allée des Roseaux - Casablanca
Tél.: 05 22 39 03 21/23

Mazars Audit & Conseil

A. SOULEYE DIOP
Associé


MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Bd. Abdelmoumen
20 360 Casablanca
Tél.: 0522 423 423 (L-G)
Fax: 0522 423 400 (17)



Institution Certifiée
Smart Campaign
Pour la protection des clients



Association à but non lucratif, régie par le Dahir du 15 novembre 1958
et la loi 18/97 relative au Micro-Crédit
Autorisée par arrêté ministériel du 01 mars 2000
Siège social : 79, Avenue Hassan II - CP 20100 - Casablanca - Maroc
Tél. : +212 (0)5 22 43 49 49 (L.G.) - **Fax** : +212 (0)5 22 26 90 18
CNSS : 6004345 - **Identifiant Fiscal N°** : 1087591
Contact@fbpmc.ma